

Conseil
d'Architecture,
d'Urbanisme et
de l'Environnement
de l'Indre-et-Loire



Rapport d'activités 2012



www.caue37.fr



CAVITE
Centre d'Accueil et de
Prise en Charge des
Personnes en Difficulté

Accueil
Personnes en Difficulté

LE MOT DU PRÉSIDENT / SOMMAIRE

Lors des dernières réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, il a été réaffirmé que le CAUE avait, en vertu de ses statuts nationaux et en complément d'autres structures départementales, un rôle qui le destine à porter la qualité de l'architecture (au sens large de la construction architecturale, de l'urbanisme et de l'environnement) sur l'ensemble du territoire. Son mode d'intervention étant très encadré par la loi, il ne peut, comme d'autres structures, faire de la maîtrise d'œuvre (Esquisses, cahier des charges, programmation, audit financier, missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage...) ni opérer dans le secteur concurrentiel privé sans mise en concurrence.

Le rendement de la taxe sur les permis d'aménager, garantissant son financement et sa neutralité d'action, commence à mieux être évalué depuis 2012. Néanmoins, le risque de voir baisser les recettes subsiste encore pour les deux à trois ans à venir, dans un contexte économique fragilisé par la crise mondiale. C'est dans cette logique que nous avons obtenu du Conseil Général, en début d'année dernière, que le taux de cette taxe soit porté de 0,2 à 0,3. Cette décision permettra de garantir notre fonctionnement.

Deux recrutements ont été possibles au début de l'année 2012 (portant le nombre des salariés de 2 à 4) permettant au CAUE d'envisager son positionnement sur d'autres missions que le conseil auprès des particuliers.

Il s'agit de :

Monsieur Rémi Bassez, architecte-urbaniste arrivé le 6 février, employé auparavant au CAUE de Doubs.

Madame Lydia Pagès, architecte, arrivée le 2 avril 2012, employée auparavant au CDHU de l'Aube.

Depuis cette période, le CAUE a entrepris de se faire connaître auprès des élus par le biais de réunions de présentations. Il a pu ainsi préciser

- 5 LE CAUE TOURAIN**
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, L'ÉQUIPE, LES MISSIONS
- 9 CONSEILS GRATUITS AUX PARTICULIERS**
- 11 CONSEILS GRATUITS AUX COLLECTIVITÉS**
EXTENSIONS URBAINES, CONSEILS EN ARCHITECTURE, DOCUMENTS D'URBANISME, ESPACES PUBLICS.
- 17 AUTRES ACTIONS DU CAUE**
SITE INTERNET, COMMUNICATION, DOCUMENTS DE SENSIBILISATION, PROJETS CULTURELS
- 25 DOCUMENTATION**
CENTRE DE DOCUMENTATION
- 27 QUELQUES CHIFFRES**

.../...

LE MOT DU PRÉSIDENT /

.../...

quel était son rôle, qui ne se limite pas au seul conseil auprès des particuliers, mais qui est aussi d'intervenir auprès des élus. Notamment en les aidant à faire émerger des projets cohérents ; les accompagner à pré-définir les contours d'un projet depuis le choix d'un outil de gestion du territoire, le choix d'un site ; animer une réunion de concertation avec différents types d'acteurs ; apporter des connaissances documentaires ; présenter des exemples ; organiser un voyage d'étude ; aider au choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre...

Progressivement, les communes ont commencé à solliciter le CAUE pour des conseils préliminaires ou complémentaires à des opérations portant sur différents thèmes (réhabilitations de bâtiments communaux, aménagements urbains, restaurations d'édifices, jury de concours, mise en œuvre d'un document de référence pour l'instruction des autorisations de travaux, réflexion sur une deuxième tranche d'aménagement d'un bourg...).

En parallèle, une réflexion s'est engagée avec des structures intervenant auprès de publics communs au CAUE (ADAC 37, ALE 37, ATU, Chambre d'agriculture, CAPEB 37, MP Touraine) en vertu du principe énoncé par le directeur de l'Atu et validé lors du CA du 16 novembre 2010 : « *Le CAUE est un outil d'animation, de sensibilisation et de participation à la co-production des projets et à leur déclinaison à toutes leurs échelles* ». Il paraît essentiel pour chacune de ces structures qui ont, en principe, des compétences

différentes de caler leur mode d'intervention avec celles des autres dans un ordre qu'il reste à définir. Le « *jeune* » CAUE qui, par référence de ses statuts, peut intervenir sur un nombre de champs très étendus entend bien faire sa place dans le paysage tourangeau tout en entretenant des relations cordiales et constructives avec les autres acteurs. Avec certains d'entre-eux, notamment l'ALE37, la CAPEB37, les Maisons Paysannes de Touraine un projet d'exposition sur le bâti ancien et les économies d'énergies, organisé à l'initiative du Conseil Général a pu être réalisé.

Enfin, le développement futur du CAUE nécessite, au préalable, la mise en place d'un système performant de gestion d'informations et de données relatives à l'activité d'un organisme référent, aux nombreux centres d'intérêt. Il est aussi envisagé de développer des outils de connaissance et de sensibilisation sur les thématiques du paysage bâti et des caractéristiques du bâti tourangeau. Un programme de labellisation de patrimoines caractéristiques du XXème siècle est en cours, à l'échelle régionale, avec la DRAC Centre. Des partenariats avec la Mission Loire et les quatre CAUE du site sont aussi en projet.

Jean GOUZY
Maire de Cinq-Mars-la-Pile,
Conseiller général du Canton de Langeais,
Président du CAUE Touraine.

LE CAUE TOURAINE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

REPRÉSENTANTS DES ÉLUS

Jean GOUZY, Conseiller général du canton de Langeais, Maire de Cinq- Mars-la-Pile

Bernard MARIOTTE, Conseiller général du canton de Vouvray

Martine CHAIGNEAU, Conseillère générale du canton de Château-la-Vallière

Eugène MUSSET, Maire de Monnaie

Jean-Jacques DESCAMPS, Maire de Loches

REPRÉSENTANTS DE L'ETAT

Laurent BRESSON, Directeur départemental des territoires

Jean-Luc CHAUMIER, Directeur départemental adjoint des territoires

Antoine DESTRÈS, Directeur Académique des services de l'éducation nationale d'Indre et Loire

Sibille MADELAIN-BEAU, Architecte des bâtiments de France

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES

Mathieu JULIEN, Architecte DPLG

Eric LECONTE, Architecte DPLG

Francis GOUAS, Président de la CAPEB

Emmanuel SANTNI, gérant de l'entreprise BARRACO

PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Marc SAUVEZ, Ingénieur civil des Ponts-et-Chaussées

Jérôme BARATIER, Directeur de l'Agence d'Urbanisme de l'agglomération de Tours

PERSONNALITÉS DÉSIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉES GÉNÉRALE

Michel DOLLFUS, Adjoint au Maire de Langeais

Reynald EUGENE, Architecte DPLG

François LECREUX, géomètre-expert

Laurent CHAPELLE, Directeur du Patrimoine naturel et de l'environnement au Conseil Général d'Indre-et-Loire

François COME, Président de Maisons Paysannes de Touraine

L'ÉQUIPE

Directeur

Stéphane VALLIERE

Assistante administrative

Sandrine BRETAUD

Conseillers

Lydia PAGES, architecte

Sandrine BRETAUD, technicienne

Rémi BASSEZ, architecte urbaniste

Stéphane VALLIERE, architecte



LES MISSIONS DU CAUE

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est une association. Il a pour objectif la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Cet organisme départemental est issu de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977*.

INFORMER
SENSIBILISER
CONSEILLER
FORMER

CONSEILS GRATUITS AUX COLLECTIVITÉS

Avant d'engager tout projet, prenez le temps de la réflexion :

- Mise en place ou révision de document d'urbanisme,
- Nouveaux quartiers,
- Aménagement d'espaces publics,
- Construction ou réhabilitation d'un équipement,
- Mise en valeur du patrimoine bâti.

Le CAUE peut être consulté pour tout projet d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

Le CAUE Touraine vous propose un conseil indépendant et gratuit et vous aide à faire émerger un projet de qualité.

Se situant hors du champ concurrentiel, il intervient en amont des missions d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage et de Maîtrise d'Œuvre.

CONSEILS GRATUITS AUX PARTICULIERS

Vous souhaitez construire, agrandir ou restaurer. Le CAUE vous propose des conseils architecturaux gratuits.

Les permanences architecturales ont lieu dans les locaux du CAUE, le mercredi et le vendredi, sur rendez-vous. Le CAUE vous aide à mener à bien votre projet, dans le respect des législations et réglementations en vigueur.

Venez le plus en amont de votre projet.

Le CAUE met aussi à votre disposition sa documentation, sur rendez-vous.

Vous trouverez des informations relatives à l'architecture sur notre site internet : www.caue37.fr

* " L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains, ainsi que du patrimoine, sont d'intérêt public... En conséquence... des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement... sont institués ".



CONSEILS GRATUITS AUX PARTICULIERS

EN 2012, LE NOMBRE DE RENDEZ-VOUS DES PARTICULIERS S'EST MAINTENU, MALGRÉ UN CONTEXTE MOROSE (BAISSE DE 13 % DES DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE).

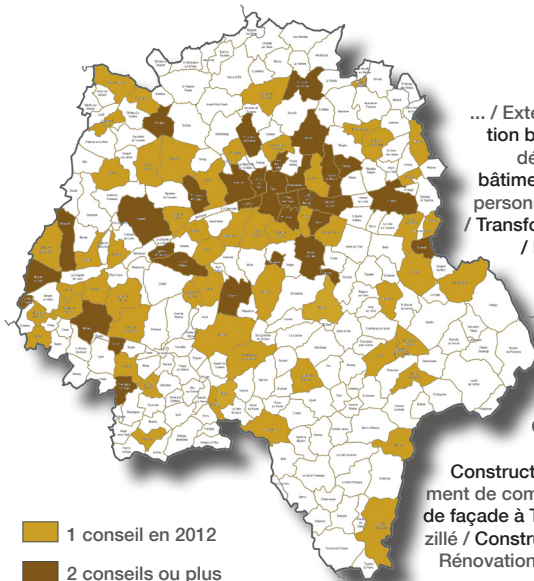
COMMUNICATION

Grâce à la communication mise en place pour se faire connaître auprès des porteurs de projets, le CAUE assoit petit à petit sa notoriété, au bout de deux ans d'existence.

Le CAUE a diffusé des prospectus et des affiches dans les mairies. Des articles dans la presse ou des communiqués diffusés dans les bulletins municipaux permettent de toucher plusieurs médias.

DES PROJETS VARIÉS

189 personnes ont été reçues au CAUE. S'ajoutent à ces conseils dispensés en rendez-vous, les réponses apportées par téléphone ou par internet.



Les conseils du CAUE sont donnés sur rendez-vous. Les permanences ont lieu dans les locaux du CAUE le mercredi et le vendredi. Ces rendez-vous durent en moyenne une heure.

Vous voulez
Construire une maison...
Restaurer, réhabiliter...
Transformer...
Aménager un terrain...

Documents nécessaires pour un rendez-vous, selon les cas :
Certificat d'urbanisme

Gratuit, indépendant, le C.A.U.E. vous aide à bien préparer votre projet

PRENEZ-RENDEZ-VOUS

Nous recevons exclusivement en amont :
- de votre démarche administrative
- de tout contrat d'engagement avec tout type de prestataire (architecte, installateur, peintre...)

Tél. : 02 47 31 13 40
Mél. : caue37@caue37.fr

CAUE 37 - CAUE TOURAINOISE

Vous souhaitez construire, rénover, réhabiliter, transformer, aménager, une maison, un terrain, une ferme...
Avant de vous engager, obtenez les premiers conseils gratuits par téléphone d'un professionnel.

Conseils aux particuliers
Des conseils architecturaux gratuits pour votre projet.

www.caue37.fr

... / Extension à Lignières-de-Touraine / Construction bois et BBC à Perrusson / Réhabilitation de dépendances à Saint-Avertin / Création d'un bâtiment agricole à Loches / Aménagement pour personne handicapée à Saint-Laurent-en-Gâtines / Transformation d'un garage en habitation à Tours / Réfection de clôture et portail à Chisseaux / Construction neuve à Athée-sur-Cher / Projet d'acquisition à Notre-Dame-d'Oé / Extension et réaménagement de longère à Sorigny / Travaux intérieurs à Saint-Symphorien-les-Ponceaux / Extension d'un pavillon à Saint-Cyr / Réhabilitation de maison ancienne à Chargé / Construction neuve à Fondettes / Couverture de stationnement à La Riche / Construction neuve à Notre-Dame-d'Oé / Aménagement de combles à Saint-Laurent-de-Lin / Modification de façade à Tauxigny / Réhabilitation d'une ferme à Luzillé / Construction d'une maison individuelle à Luynes / Rénovation d'une habitation à La Ville-Aux-Dames / ...



CONSEILS GRATUITS AUX COLLECTIVITÉS

EN 2012, LE CAUE A ÉTÉ SOLlicitÉ PAR PLUSIEURS COLLECTIVITÉS POUR DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT, D'ÉQUIPEMENT OU DE PATRIMOINE. IL A AUSSI PARTICIPÉ À DES RÉFLEXIONS PLUS GLOBALES SUR L'AVENIR DES TERRITOIRES.

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS DANS LEURS PROJETS

Aménagement paysager en centre-bourg

Commune de Saint-Antoine-du-Rocher

Aménagement

Comment rendre hommage à J-P. Barillet-Deschamps, enfant du pays, jardinier paysagiste de Haussmann ? Le CAUE présente une lecture paysagère du centre bourg pour le mettre en perspective avec le travail du jardinier-paysagiste à travers des parcours thématiques. Cette vision d'ensemble concernant la valorisation paysagère du centre-bourg est complétée par des orientations d'aménagement d'un terrain.



Aménagement du centre-ville

Commune de Saint-Martin-le-Beau

Aménagement

Réflexion préalable à la mise en place de la deuxième phase d'aménagement du centre. Analyse urbaine du centre-bourg, à partir de son histoire, de son fonctionnement afin de déterminer des éléments structurants et des orientations d'aménagement pour le projet.



Restructuration d'équipements scolaires

Commune d'Orbigny

Équipement scolaire

La municipalité souhaite regrouper des équipements scolaires implantés sur deux sites distincts. Le CAUE propose une analyse critique des trois hypothèses d'implantations possibles, au regard du guide de programmation édité par le Ministère de l'Éducation Nationale et des objectifs définis par la commune. Un guide méthodologique pour la mise en œuvre de ce type de programme complète l'étude.





Aménagement du château de Monteuil **Commune de Montreuil-en-Touraine** **Équipement public**

La municipalité souhaite aménager le château en équipement d'hébergement touristique. Le CAUE rappelle les contraintes liées à la protection du bâtiment ainsi que les objectifs à atteindre pour concilier mise en valeur et projet fonctionnel. Les éléments de réflexion présentés portent à la fois sur les orientations de programme et sur la traduction architecturale de projets de réhabilitation.



Projet de halle communale **Commune de Louestault** **Équipement public**

Le CAUE analyse le contexte du projet afin de déterminer un site d'implantation approprié à l'équipement. Une approche fonctionnelle permet de qualifier le programme. Des références de projets similaires sont présentées pour alimenter la réflexion sur la qualité architecturale.



Mise en accessibilité de la mairie **Commune du Grand-Pressigny** **Bâtiment public**

Analyse historique des travaux entrepris sur le bâtiment depuis sa construction au 19^e siècle, réflexions mettant en évidence les contraintes techniques et présentation de solutions possibles pour optimiser son accessibilité. Les différents scénarios présentés aux élus leur ont permis d'évaluer les avantages et les inconvénients et de trancher pour choisir une solution satisfaisante.



Travaux sur la mairie **Commune de Sèpmes** **Patrimoine**

Après une première tranche de travaux de ravalement peu satisfaisante du bâtiment de la mairie, les élus souhaitent avoir des conseils avant d'entreprendre les autres façades. Le rapport du CAUE met en évidence les causes des pathologies observées et explique les différentes techniques de ravalement. Le document étudie l'état général et évoque la mise en accessibilité du bâtiment.

Rapport sur l'état de l'église Saint Pierre Commune de Marray

Patrimoine

Le CAUE est sollicité suite à une chute de l'enduit et de fragments de structure du mur ouest de l'église. Après une visite avec les élus, une mise en sécurité est décidée. Rapport sur l'état général de l'église et information du maître d'ouvrage sur les procédures concernant la réalisation de travaux de réparation et conseils complémentaires auprès du maître d'œuvre choisi par la commune.



Avis sur l'état de l'église Saint Martin Commune de Saint-Martin-le-Beau

Patrimoine

Le rapport du CAUE a signalé quelques problèmes d'humidité et de stabilité de certains ouvrages. L'édifice étant protégé, il a fourni à la commune toutes les informations nécessaires pour entreprendre les travaux.



Avis sur l'église Saint Laurent Commune de Bossée

Patrimoine

Avis sur l'état du bâtiment (partiellement protégé au titre des MH) et conseils sur les travaux à entreprendre.

La toiture en mauvais état génère des problèmes structurels. Visite du bâtiment avec les élus et alerte pour la mise en sécurité des lieux et abords. Faute de moyens les travaux sont en attente.



Avis sur l'église Saint Michel Commune de Savigny-en-Véron

Patrimoine

Le CAUE conforte le rapport technique de l'entreprise d'entretien des ouvrages campanaires mettant en évidence des désordres structurels sur le clocher. Le CAUE transmet un rapport sur l'état général de l'édifice et retrace l'historique des travaux que celui-ci a connu depuis sa construction. Documentation sur les procédures pour les travaux de réparation.



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mise en place de documents d'urbanisme

Le CAUE participe au suivi de l'élaboration des documents d'urbanisme :

PLU de Sainte-Maure-de-Touraine

PLU de Cinq-Mars-la-Pile

AVAP de Château-Renault

(Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine)

PSMV de Richelieu

(Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur)



JURYS ET COMMISSIONS

Label Patrimoine XXE du siècle

Participation au groupe de travail mis en place par la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre

Mission Aménagement et Urbanisme

Mise en place par la DTT et la Préfecture elle associe l'ensemble des administrations et structures institutionnelles d'Indre-et-Loire : DDT, STAP, Mission Loire, PNR, ATU, ADEME, ADAC, pour débattre et échanger sur des méthodes ou des stratégies communes.

Agendas 21 du Pays du Chinonais

Participation au Comité de pilotage et réunion du groupe technique « Aménagement - Urbanisme - Habitat-Paysage ».

PNR Loire-Anjou-Touraine

Participation au comité de visionnage pour donner un avis à propos d'un film de sensibilisation sur l'urbanisme durable.

Participation au Comité de lecture pour l'édition d'une documentation technique « *Un bâti en tuffeau pour aujourd'hui* ».

COMMUNE DE LUYNES

Jury de concours d'architecture pour le concours de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation et la rénovation de la Grange de l'Hôtel Dieu, et de ses abords.

PLH DE TOURSPLUS

Participation au Comité de pilotage du PLH de ToursPlus.





MISE EN PLACE D'UNE CHARTE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

Commune d'Azay-sur-Indre

La municipalité d'Azay-sur-Indre cherche à préserver l'identité architecturale et paysagère de son bourg et de ses hameaux. Elle possède une carte communale. Elle souhaite disposer d'un outil de référence pour les porteurs de projets de construction et de réhabilitation, qui soit partagé par les différents acteurs liés à l'acte de construire.

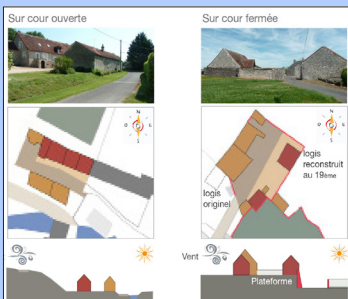
Expérimentation et concertation

Le CAUE a proposé, à titre expérimental, d'accompagner la commune dans l'élaboration d'une charte architecturale et paysagère. La démarche associe l'ensemble des acteurs de l'acte de bâtir : STAP, DDT, architectes, maîtres d'œuvres, constructeurs, artisans et associations.

Le travail du CAUE, démarré courant 2012, comprend plusieurs étapes. La première est la présentation du diagnostic, mi-février 2013, au conseil municipal en présence du STAP et de la DDT. Une réunion de présentation et de coordination avec les professionnels, début avril 2013 a permis d'établir les principes d'un partenariat pour la rédaction des préconisations architecturales et paysagères.

Publication et exposition

La présentation de la charte architecturale et paysagère au grand public prendra la forme d'une exposition et d'une publication. Cet outil de sensibilisation pourra être décliné à une plus grande échelle (Vallée de l'Indre).





AUTRES ACTIONS

Communication, sensibilisation et formation

SITE INTERNET

Le site internet du CAUE Touraine a été mis en service en mars 2012. Il présente les différentes missions du CAUE, ses actions, permet la consultation du fonds documentaire, propose des rubriques d'information, des liens utiles et un suivi de l'actualité relative à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Le nombre de visites hebdomadaires évolue progressivement



FICHES CONSEILS DESTINÉES AU GRAND PUBLIC

Le CAUE met en place une série de fiches-conseils destinées aux particuliers. Ces documents abordent les thématiques les plus fréquemment abordées lors des permanences avec les particuliers.

Publication en 2012 :

Les clôtures

A venir :

Les extensions,

Les vérandas,

Les devantures et enseignes,

La maison et son terrain.

Les documents sont disponibles au CAUE, ou téléchargeables sur le site internet du CAUE 37. Ils sont diffusés auprès des mairies.

Chaque fiche est complétée par un dossier thématique disponible sur le site internet : www.caue37.fr.



C'est en Touraine - mai juin 2012



UN SERVICE À LA LOUPE

CAUE TOURAINE

INFORMATION → LE CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (CAUE) VEILLE À NOTRE CADRE DE VIE. SUIVONS SES CONSEILS !

Mis en place à l'initiative du Conseil général, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement d'Indre-et-Loire est une structure associative privée, d'intérêt public. Son principal financement est assuré par le produit de la taxe départementale sur les permis de construire. Il a pour mission d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion. Le conseil gratuit auprès des particuliers désirant faire construire, restaurer, réhabiliter ou aménager un bâtiment a pour but la meilleure préparation possible du projet.

UNE MÉTHODE D'ÉLABORATION

Depuis le début de son activité en 2010, le CAUE Touraine fournit des informations générales. Il propose une méthode d'élaboration de leur projet aux « maîtres d'ouvrages » non professionnels. L'objet de l'entretien porte, le plus souvent, sur un bilan des démarches entreprises, sur des objectifs à atteindre en tenant compte du programme, ainsi que des contraintes techniques et réglementaires. Il est ensuite suggéré, suivant l'importance du projet, de consulter : des entreprises (travaux d'entretien mineurs) un architecte (conception d'espace et surfaces supérieures à 170 m²),

un architecte-paysagiste (aménagement d'un terrain). Le CAUE ne peut être chargé de la maîtrise d'œuvre, ni de l'instruction administrative relative aux autorisations de travaux.

CADRE DE VIE

Le CAUE Touraine intervient en complémentarité des actions menées par les services et structures chargés de l'aménagement, de l'environnement et du patrimoine. Ceux-ci peuvent compter sur lui afin d'imaginer des solutions alternatives à leur avis parfois restrictifs. Ainsi, la Mission Loire, le parc Loire Anjou Touraine, l'Agence d'urbanisme de Tours ou les services de l'État (ex : architectes des Bâtiments de France) ont déjà engagé ou vont engager ces échanges afin de promouvoir toute action visant à préserver la qualité des sites et des patrimoines. Outre son intervention auprès des collectivités et des professionnels, le CAUE Touraine pourra également s'intéresser à toute action pédagogique visant la sensibilisation d'un public (notamment scolaire) dans les domaines de l'architecture et du paysage.

CONTACT

CAUE Touraine
45, rue Bernard Palissy
Tours - 02 47 31 13 40

C'EST EN TOURAINE - N° 99 - MAI, JUIN 2012 25

REVUE DE PRESSE

Le CAUE se fait connaître à travers différentes publications locales : Presse locale, publication du Conseil général, bulletins municipaux.

INFORMATIONS | TOURS

la Nouvelle République.fr

- Newsletters
- Les blogs NR
- Météo
- La Bourse
- Abonnement
- Services abonnés
- La boutique

Indre-et-Loire environnement

Construire, rénover, agrandir : le CAUE Touraine vous conseille

25/05/2012 05:40

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement reprend du service en Indre-et-Loire. Sa mission : aider les particuliers à définir leurs projets.



Nouvelle République - 25 mai 2012

HABITAT

DES CONSEILS ARCHITECTURAUX GRATUITS

Le CAUE Touraine, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Indre-et-Loire, créé à l'initiative du Conseil Général dans le cadre de la loi sur

Le CAUE Touraine conseille gratuitement les particuliers dans leurs projets de construction. Vous souhaitez construire, aménager, acheter un terrain, une maison, réaliser une extension, réhabiliter un bâtiment, édifier une clôture ; avant de vous engager pour les démarches administratives...



La Noisette - novembre 2012

de la commune de la Noisette, vous professionnalisme, architectes, urbanisme, paysage et environ-

Des professionnels dans votre projet.

TOURS
Tel : 02 47 31 13 40

URBANISME

Des conseils gratuits pour construire, rénover...

Vous avez repéré la longueur de vos rêves, mais elle est à réhabiliter ? Vous envisagez de créer une extension, mais ne savez pas comment réaménager votre intérieur ? Les architectes et paysagistes du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Indre-et-Loire accompagnent vos projets.



Un avis indépendant

C'est justement le domaine d'intervention des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), créés dans les départements pour permettre aux particuliers de bénéficier de conseils gratuits pour construire, restaurer, réhabiliter, aménager leur habitat, et d'une manière plus générale leur cadre de vie. Les CAUE ont statut d'associations d'intérêt public et sont financés par une taxe départementale prélevée sur la construction, ce qui garantit leur indépendance à l'égard du vote...

projet, qu'il s'agisse de la construction d'un bâtiment ou de la création d'un jardin, d'un verger. Si vous renseignez sur les techniques, les matériaux et vous accompagnez dans vos démarches administratives et les des travaux. **CAUE de l'Indre-et-Loire**
45 rue Bernard Palissy à Tours
Sur rendez-vous uniquement, les conseils et services de 9h à 18h et de 13h30 à 16h, du 47 31 13 40
caue@730002.fr

Val d'Amboise Info - automne 2012



EXPOSITION Eco-habitat et économies d'énergie

Sollicités par la Maison du Département de Chinon, le CAUE, le Service Environnement du Conseil général et l'ALE37 se sont associés pour la mise en place d'une exposition sur l'amélioration des performances thermiques dans l'habitat. Sur proposition du CAUE, le thème s'est focalisé sur le bâti ancien, avec un partenariat élargi CAPEB37 et Maisons Paysannes de Touraine.

A partir des fiches ATHEBA*, le CAUE 37 et l'ALE 37 ont sélectionné des textes et illustrations pour l'élaboration des 10 panneaux de l'exposition.

L'inauguration de l'exposition a été faite en présence d'élus et des participants, le 3 juillet 2012, à la Maison Départementale de Chinon.

L'exposition pourra être présentée dans le reste du département.

Parallèlement à l'exposition, Conseil Général, CAPEB, Maisons Paysannes de Touraine, ALE et CAUE ont validé le principe de mobiliser collectivement les principaux décideurs, sous la forme d'**interventions-débats**, sur les questions à débattre autour des thèmes suivants : « *Bâti traditionnel et économies d'énergies : quels enjeux sur les territoires d'excellence de la Touraine* ».

Le CAUE envisage la mise en place régulière d'expositions sur les thèmes liés à l'architecture l'urbanisme et l'environnement. Ces expositions seront l'occasion de partenariat avec ses différentes structures.

* ATHEBA : Amélioration thermique des bâtiments anciens



AUTRES ACTIONS

SENSIBILISATION EN MILIEU SCOLAIRE



Paysage de proximité

Demi-journée d'information organisée par le CDDP37 pour les enseignants de CM1 et CM2.

Le CAUE a présenté des méthodes et outils de lecture de paysage et proposé une visite de terrain.

Le support pédagogique a été mis en ligne sur le site du CDDP37.

Le **collaboration avec le CDDP 37** se poursuit en 2013.



Paysage urbain de la ville de Tours

Depuis 2012, le CAUE compte parmi les nombreux intervenants (Animateur de la Ville et Pays d'art et d'histoire, service des parcs et jardins, artistes plasticiens, œnologues...) Sollicités par le **service éducatif de la ville de Tours**, dans le cadre de son programme d'intervention dans les domaines de l'architecture, des paysages et de l'art urbain. Pour 2012, le thème du paysage urbain a été choisi. En 2013, ce sera la Ville durable.

PARTENARIAT AVEC LE MILIEU UNIVERSITAIRE

Urbafect

Programme lancé par la Région Centre, associant des enseignants-chercheurs des universités de Tours et d'Orléans, les CAUE et les agences d'urbanisme de la région.

Le programme Urbafect, en lien avec les politiques régionales, vise à interroger sur les « *freins psychologiques à la densité* » et à analyser le « *ressenti d'habitants vivant dans des quartiers à la fois denses et spacieux* ». Il cherche à évaluer et qualifier le rapport affectif aux lieux urbains qui se construit entre différents usagers et leurs lieux de vie.

Département Aménagement Université de Tours

Projet de partenariat visant à proposer des sujets d'études intéressant le CAUE, aux étudiants, dans le cadre de leur cursus et permettant au CAUE l'accès aux documentations et études universitaires.

Etudiants

Plusieurs étudiants ont déjà contacté le CAUE pour des recherches d'informations dans le cadre de leurs études et leurs projets professionnels.

AUTRES ACTIONS

PARTENARIATS

Val de Loire

Patrimoine Mondial UNESCO

Le **partenariat du mission Val de Loire avec les CAUE** du site du Val de Loire prend forme. Plusieurs pistes de collaboration ont été identifiées ayant trait aux outils de connaissance de l'architecture et des éléments du paysage culturel ou touchant aux projets d'actions communs abordant l'urbanisme et les paysages, avec la Loire comme trait d'union.

Reportages sur les paysages de la Région Centre

France Télévision (FR3 Centre) réalise une série de reportages sur des paysages de la Région Centre. En Indre-et-Loire, après plusieurs visites sur le terrain avec le CAUE Touraine, c'est le village troglodytique de Villaines-les-Rochers qui a été retenu pour un tournage le 26 novembre 2012, pour une diffusion début 2013. D'autres reportages sont envisagés début 2013 notamment un sur les paysages de la Loire dans le site UNESCO.

Autres partenariats

Agence Locale de l'Énergie (ALE37), PNR, CAPEB, Chambre d'agriculture d'Indre-et-Loire (CDA37)...

Le CAUE entretient des relations continues avec ces organismes et partage avec eux un regard complémentaire sur les missions de conseil. Les collaborations se mettent en place progressivement pour aborder, par divers modes de communication, les sujets d'intérêt commun, comme : la prise en compte du patrimoine; la qualité de la construction et de l'architecture; la préservation des paysages...

URCAUE Centre

Le CAUE Touraine a rejoint les CAUE du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, du Loir-et-Cher et du Loiret dans l'Union régionale des CAUE Centre. Basée dans les locaux du CAUE 45 et présidée par le maire d'Olivet, **l'URCAUE est un lieu de rencontre d'informations et d'échanges sur les pratiques et les missions des CAUE.**



AUTRES ACTIONS

PROJETS CULTURELS



Mise en place d'une Carte des paysages bâtis

Outil de connaissance et de représentation du territoire, la Carte des paysages bâtis est aussi un outil opérationnel au service des acteurs du paysage, de l'urbanisme et de l'architecture.

La Carte des paysages bâtis s'appuie sur la collecte d'informations (études, ouvrages) et de visites sur le terrain dans une approche analytique la plus objective possible. La carte des paysages bâtis permettra, à terme, de recenser les grandes caractéristiques des territoires bâtis de la Touraine et de réfléchir sur leur mode d'évolution.

Phases en cours :

- Collecte de documents (études, ouvrages)
- Visites sur le terrain,
- Mise en place de grilles analytiques,
- Définition d'un glossaire,
- Rencontres avec les différents organismes en lien avec le projet (CG, DRAC, DDT, STAP, ATU, PNR, etc...).

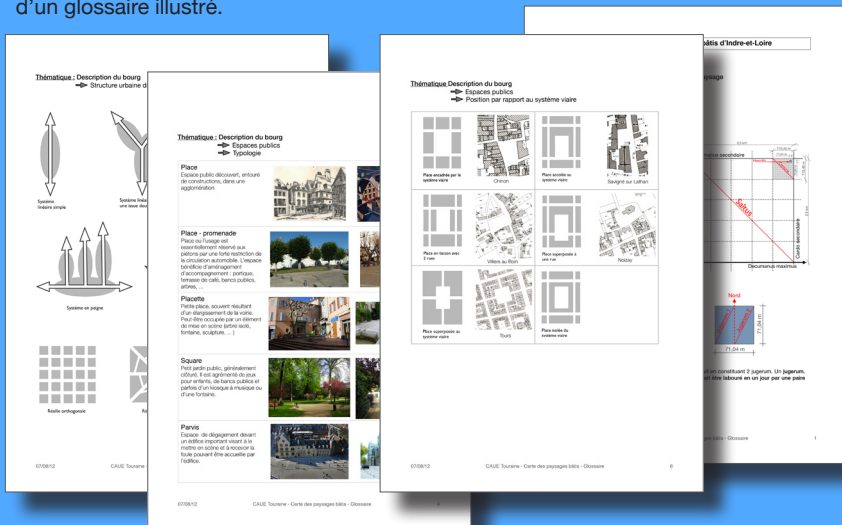
Carte architecturale

En parallèle, la mise en place d'une Carte architecturale permettra l'étude, plus spécifique, des caractéristiques constructives et paysagères du bâti traditionnel et contemporain d'Indre-et-Loire. Cet outil a déjà été développé dans d'autres CAUE. Sa mise en œuvre intéresse, plus particulièrement, la Mission Loire qui ne dispose pas d'une connaissance assez fine de son périmètre d'intervention.



Documents préparatoires
aux visites de repérage.

Mise en place
d'un glossaire illustré.





DOCUMENTATION

Centre de documentation

Le centre de documentation est ouvert au public, sur rendez-vous. Il compte des ouvrages et des revues consacrés à l'architecture, l'urbanisme, le paysage, la construction, le patrimoine... Le CAUE rassemble aussi des publications d'autres CAUE diffusées via le réseau national.

Pour venir consulter les ouvrages ou les revues prenez contact avec nous.

Ouvrages acquis en 2012

Le CAUE a acquis 71 ouvrages en 2012.

La liste complète des ouvrages est disponible sur le site internet www.caue37.fr.



Architecture, construction



Paysage, environnement



Patrimoine, histoire locale



Aménagement, urbanisme



Abonnements en 2012

D'Architecture,
Séquence Bois,
La revue Urbanisme,
Architecture d'Aujourd'hui,

La Gazette des communes,
Architectures à vivre,
Maisons Paysannes



GARAGE



PLAQUE MICHELIN

TOURS -30→
REIGNAC -3→
Gc 10

PLAQUE MICHELIN

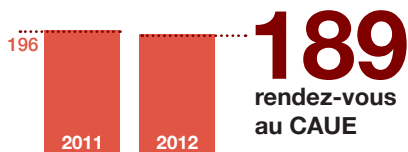
Gc 91
← 4 CHAMBOURG
← 10- LOCHES

QUELQUES CHIFFRES

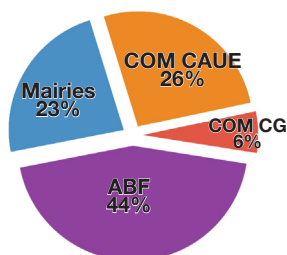
25 particuliers ont contacté le CAUE pour des conseils.

1397

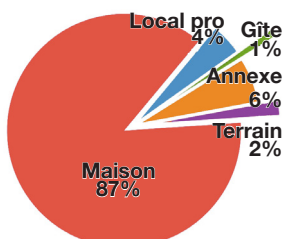
visiteurs sur le site www.caue37.fr depuis sa mise en service en mars 2012.



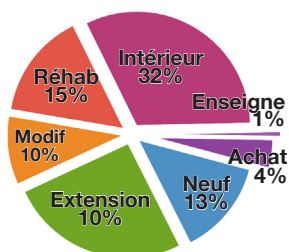
CONSEILS AUX PARTICULIERS



Origine des conseils

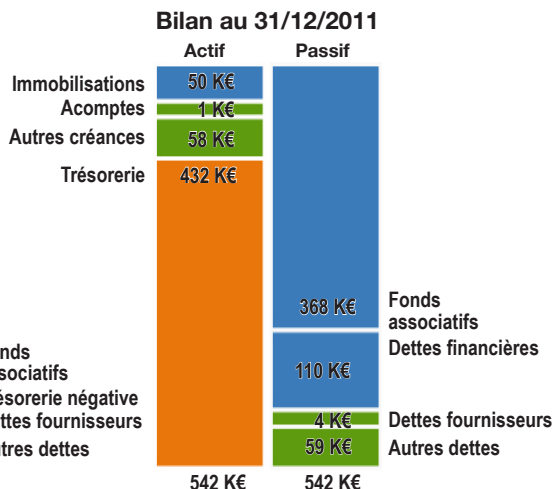
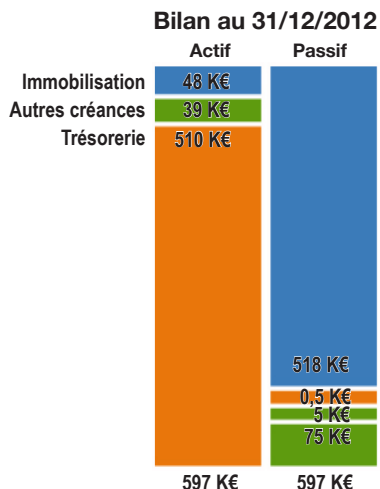


Type de projets



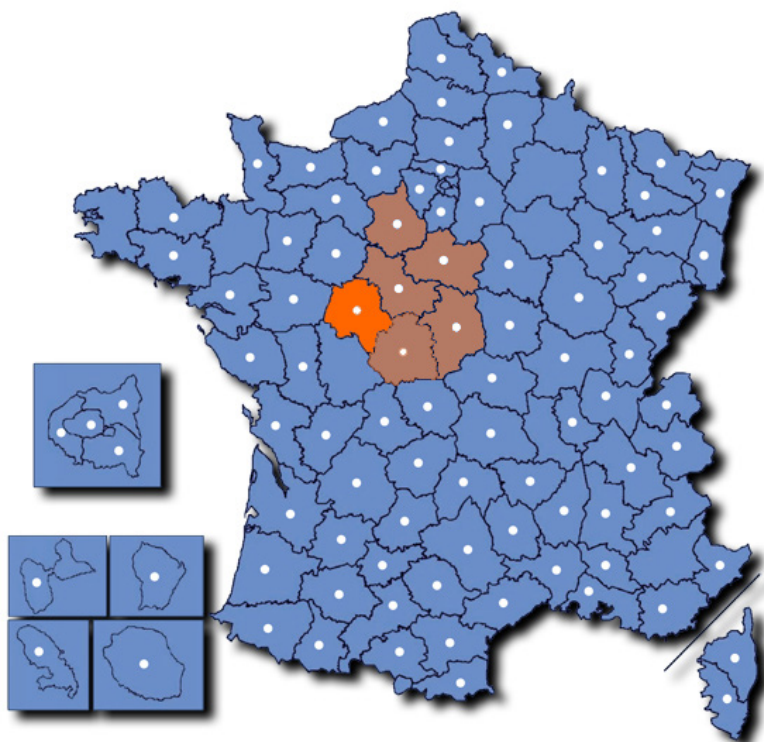
Nature des projets

BILAN FINANCIER





www.fncaue.fr



LE RESEAU DES CAUE SE MOBILISE

L'Etat a donné aux conseils généraux (fin 2010 et concrètement le 1er mars 2012) la possibilité de décider de la répartition de la nouvelle taxe d'aménagement, destinée, en partie, au financement des CAUE.

Le 6 septembre dernier, une circulaire de Madame la Ministre de la Culture, transmise aux préfets, rappelait les principes d'indépendance des CAUE vis-à-vis des politiques et de l'organisation des conseils généraux. Celle-ci précisait en particulier : « (...) *Le rapprochement d'un CAUE avec une structure départementale apparaît a priori contradictoire avec la loi et les statuts types des CAUE (...) s'il porte atteinte à l'indépendance du CAUE qui, même si des collaborations restent possibles, doit en principe constituer en lui-même une personne morale autonome ayant la forme d'une association* »

En février dernier, par le biais de la FN-CAUE, l'ensemble des CAUE a été sollicité, avec un questionnaire, sur leurs relations avec les Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine et sur la réforme de l'enseignement de l'architecture.

Certains CAUE ont produit des réponses et fait des propositions. Ce fut le cas de l'Indre-et-Loire. Ne connaissant pas les objectifs poursuivis, hormis un projet de mise à jour du code du patrimoine, nous ne savons pas à quel stade en sont les réflexions sur ces deux sujets. Qu'attend-t-on des CAUE ?

En début d'année 2013, nous avons été alertés par la Fédération Nationale des CAUE d'un projet de loi dans le cadre de l'acte III de la Décentralisation

à propos d'un article faisant état de la possibilité, pour les Conseils Généraux, de créer des Groupements d'Intérêt Publics regroupant différentes structures départementales (EPCI à fiscalité propre, agence technique, agence d'urbanisme, CAUE, syndicats mixtes). L'appellation CAUE devait disparaître au profit de l'appellation « *Groupement d'Intérêt Public* ». Le mode de financement des CAUE aurait été transféré à ce groupement. Les missions de conseil et de sensibilisation des CAUE auraient disparu au profit de missions d'ingénierie. Les particuliers qui contribuent par le paiement de la taxe d'aménagement à une large part du fonctionnement des CAUE n'auraient plus pu bénéficier de la possibilité de recevoir des conseils.

Les CAUE exercent, depuis près de 40 ans, une grande partie des missions attendues par les communes en restant en amont de la maîtrise d'œuvre et de toute mission de contrôle. Ils bénéficient d'un financement qui garantit leur indépendance vis-à-vis du secteur marchand ; ils sont soumis au contrôle de leur gestion et de leur orientation, exercé par leur conseil d'administration, comprenant des représentants des collectivités, de l'Etat, des organisations professionnelles... Cette structuration est aussi, en principe, la garantie d'un bon fonctionnement démocratique entre acteurs de statuts différents.

Notre Fédération a agit rapidement tout en étant largement relayée et soutenue par les différentes structures représentant les professionnels de l'AMO, de l'architecture et de l'urbanisme.

Le projet de loi a été retiré.

RAPPEL : CE QU'EST UN CAUE

Titre II, article 6 : extrait de la loi sur l'architecture n°77-2 du 3 janvier 1977

« Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement poursuit, sur le plan local, les objectifs définis au plan national en vue de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement dans les conditions fixées à l'article 7 ci-dessous. »

Article 7. Modifié par Décret n° 86-984 du 19 août 1986 art. 7 XLIII. Extrait

« Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement peut déléguer ses missions aux services d'assistance architecturale fonctionnant exclusivement dans le cadre des parcs naturels régionaux. »

STATUTS TYPES

Les statuts types participent pleinement de l'identité des CAUE. Ils s'appliquent à chaque CAUE, de métropole comme des collectivités ultramarines, qu'elles soient nées il y a 30 ans, ou plus récemment. Obligatoires pour toute association portant ce nom, ils doivent être repris intégralement dans les statuts de chaque CAUE et ne peuvent subir aucune modification.

Toute modification des statuts ne peut être envisagée qu'avec l'examen d'un nouveau texte soumis à un examen du Conseil d'Etat.

CAUE : ASSOCIATION PLACEE ENTRE L'ETAT ET LE CONSEIL GENERAL

Bien que régie par le droit privé, l'association, dénommée CAUE, est financée par une taxe fiscale qui est garante de son indépendance financière ; de plus son conseil d'administration comprend des représentants de l'Etat et des membres désignés par le Conseil Général. Son directeur est nommé, ou révoqué, sur avis du Préfet. L'Etat se porte ainsi garant de l'application de la loi qui a institué les CAUE auprès de l'ensemble des publics, organismes, services énoncés dans la loi.



Extension du lycée Saint-Denis à Lodron, FM Architecture.

**Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et
de l'Environnement de l'Indre-et-Loire**

45 rue Bernard Palissy - 37000 Tours

Tél. : 02 47 31 13 40 - Mél. : caue37@caue37.fr

Site internet : www.caue37.fr



www.caue37.fr